



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/055
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située au centre roulier sur la commune de Gonfreville l'Orcher, dont la référence Haropa Solutions est le numéro 4717 et en vue de l'implantation d'une activité de stockage de véhicules.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société HOEGH AUTOLINERS AS, Drammensveien 134 – 0277 OSLO – NORVEGE, TVA n° 933 099 628 est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société HOEGH AUTOLINERS AS ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 19-049 portant sur la dépendance susvisée le 23/10/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 47 000 m².
Durée de la convention : 2 ans à compter du 01/06/2019.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **08/11/2019**